



DEPARTEMENT
Territoire de Belfort

Envoyé en préfecture le 20/07/2020
Reçu en préfecture le 20/07/2020
Affiché le 
ID : 090-219000494-20200720-DEL041007200001-DE

04.100720.001

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Séance du 10 juillet 2020

| | | |
|-------------------------------------|---|----|
| Nombre de représentants en exercice | : | 15 |
| Nombre de présents | : | 11 |
| Nombre de votants | : | 13 |

L'an deux mil vingt, le 10 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arnaud MIOTTE, Maire,

Présents : Mrs ANGIONE, GIUDICI, MIOTTE, LUPFER, SAIAH MIADANA LOCK LECK, PILEYRE,
Mmes BEUGNET, DAVID, RENOFFIO, VALLON

Absents excusés : Mme COURTOT, M. JACQUET

Procuration : M. FREYBURGER à Mme DAVID
Mme JACQUET à M. MIOTTE

Secrétaire :

M. Arnaud MIOTTE, Maire, en application de l'article L.2122-17 du CGCT a ouvert la séance. M. Pierre GIUDICI en application de l'article L. 2121-15 du CGCT a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 13 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite rappelé qu'en application de l'article R 133 du Code électoral, le bureau est présidé par le Maire et comprend les conseillers municipaux les âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir : Mmes Joëlle BEUGNET, René SAIAH, Mrs Benjamin ANGIONE et Kenny MIADANA LOCL LECK.

Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.

Le Maire, après avoir donné lecture des articles L. 288, R133, L. 287, L.445 du code électoral, il indique au Conseil Municipal que conformément à l'article L. 284 du Code électoral qu'il devait élire 3 délégués et 3 suppléants

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin plié du modèle uniforme fourni par la mairie a déposé dans l'urne son bulletin fermé.

OBJET

Election de délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs (1/4)

Date de la convocation

Le 04 juillet 2020

Date d'affichage

le 09 juillet 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture


le

et publication ou notification

le



DEPARTEMENT
Territoire de Belfort

Envoyé en préfecture le 20/07/2020
Reçu en préfecture le 20/07/2020
Affiché le 
ID : 090-219000494-20200720-DEL041007200001-DE

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès verbal avec mention de la cause de leur annexion. Le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Election des délégués titulaires

PREMIER TOUR DE SCRUTIN :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- A Nbre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote
B Nbre de votants (bulletins déposés)
C Nbre de Suffrage déclarés nuls par le bureau
D Nbre de Suffrage déclarés blanc par le bureau
E Nbre des suffrages exprimés [b - c]
F Majorité absolue

| |
|----|
| 0 |
| 13 |
| 0 |
| 13 |
| 7 |

Ont obtenu :

M. René SAIAH 12 voix
M. Arnaud MIOTTE 10 voix
Mme Joëlle BEUGNET 9 voix
Mme Laurence VALLON 7 voix

MM. René SAIAH, Arnaud MIOTTE, et Mme Joëlle BEUGNET ont été proclamé élus au premier tour.

Le Maire n'a constaté aucun refus des délégués après la proclamation de leurs élections.

Date de la convocation

Le 04 juillet 2020

Date d'affichage

le 09 juillet 2020

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

le

| | | |
|-------------------------------------|---|----|
| Nombre de représentants en exercice | : | 15 |
| Nombre de présents | : | 11 |
| Nombre de votants | : | 13 |

OBJET

Election de délégués et de leurs suppléants
en vue de l'élection des sénateurs
(2/4)



DEPARTEMENT
Territoire de Belfort

Envoyé en préfecture le 20/07/2020
Reçu en préfecture le 20/07/2020
Affiché le 
ID : 090-219000494-20200720-DEL041007200001-DE

| | | |
|--|---|-----------|
| Nombre de représentants en exercice | : | 15 |
| Nombre de présents | : | 11 |
| Nombre de votants | : | 13 |

OBJET

Election de délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs (3/4)

Date de la convocation

Le 04 juillet 2020

Date d'affichage

le 09 juillet 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

le

Election des Suppléants

PREMIER TOUR DE SCRUTIN :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

| | | |
|---|---|----|
| A Nbre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote | | 0 |
| B Nbre de votants (bulletins déposés) | | 13 |
| C Nbre de Suffrage déclarés nuls par le bureau Nbre de Suffrage déclarés blanc par le bureau | - | 0 |
| D Nbre des suffrages exprimés [b - c] | = | 13 |
| E Majorité absolue | | 7 |

Ont obtenu au premier tour des suppléants :

| | |
|----------------------------|---------|
| Mme Laurence VALLON | 13 voix |
| M. Pierre GIUDICI | 9 voix |
| M. Eric LUPFER | 4 voix |
| Mme Nadia RENOFFIO | 4 voix |
| M. Christophe PILEYRE | 2 voix |
| M. Kenny MIADANA LOCK LECK | 2 voix |
| M. Benjamin ANGIONE | 2 voix |
| Mme Joëlle DAVID | 1 voix |

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :


| | | |
|--|---|----|
| A Nbre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote | | 0 |
| B Nbre de votants (bulletins déposés) | | 13 |
| C Nbre de Suffrage déclarés nuls par le bureau | - | 1 |
| D Nbre de Suffrage déclarés blancs par le bureau | - | 1 |
| E Nbre de Suffrage exprimés | = | 11 |

Ont obtenu au deuxième tour des suppléants :

| | |
|----------------------------|--------|
| M. Eric LUPFER | 6 voix |
| Mme Nadia RENOFFIO | 2 voix |
| M. Kenny MIADANA LOCK LECK | 2 voix |
| M. Christophe PILEYRE | 1 voix |



DEPARTEMENT
Territoire de Belfort

Envoyé en préfecture le 20/07/2020
Reçu en préfecture le 20/07/2020
Affiché le 
ID : 090-219000494-20200720-DEL041007200001-DE

En application de l'article L 288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (premier tour ou au second tour) puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrages obtenus puis, en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu.

| | | |
|--|---|-----------|
| Nombre de représentants en exercice | : | 15 |
| Nombre de présents | : | 11 |
| Nombre de votants | : | 13 |

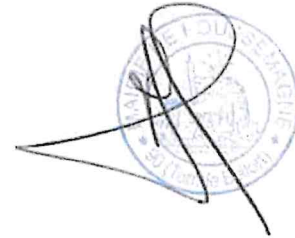
Mme Laurence VALLON et M. Pierre GIUDICI ont été proclamé élus au premier tour.
M. Eric LUPFER a été proclamé élu au second tour.

Le Maire n'a constaté aucun refus des délégués suppléants après la proclamation de leurs élections.

OBJET

Election de délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs (4/4)

Le Maire,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme.



Date de la convocation

Le 04 juillet 2020

Date d'affichage

le 09 juillet 2020

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

le